

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 4

Artikel: Les suisses dans l'armée néerlandaise du XVIe au XXe siècle [suite]
Autor: Kleyntjens, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses dans l'armée néerlandaise

DU XVI^e AU XX^e SIÈCLE

(Suite.)

Les noms des généraux suisses au service de Hollande, cités au cours de cette étude, se trouvent réunis dans une liste complète, de 64 noms, chacun accompagné d'une courte note biographique. Cette liste paraîtra avec la dernière partie de ce travail.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

SOLDE, TENUE ET DISCIPLINE DES TROUPES SUISSES A L'ÉTRANGER.

Un vent de liberté soufflait sur l'Europe, à la fin du XVIII^e siècle. Le *soulèvement des colonies anglaises de l'Amérique du Nord* contre la métropole, la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, le 4 juillet 1776, la guerre terminée, en 1783, par la victoire de George Washington devenu le symbole de la libération des peuples, provoquèrent en France, un vif enthousiasme. Le roi dut céder à l'entraînement général. De nombreux officiers français avaient offert leur épée aux treize colonies insurgées, et suivi le marquis de La Fayette et le comte de Rochambeau à travers l'Océan. Les escadres françaises eurent partout l'avantage sur la flotte anglaise.

La marine de commerce hollandaise, de son côté, avec l'approbation tacite du prince d'Orange et des Etats généraux, soutint le mouvement insurrectionnel, en fournissant aux Américains des munitions et des vivres que les vaisseaux des Provinces-Unies transportaient dans les ports de France. Le roi d'Angleterre protesta contre ces ravitaillements contraires

au traité d'alliance qui, depuis un siècle, unissait la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Les réclamations des ministres anglais restèrent sans réponse. Bien plus, les Etats généraux accordèrent à l'armateur américain Paul Jones asile dans les eaux de l'île Texel, avec deux navires capturés aux Anglais, malgré les menaces et les avertissements de la cour de Londres. Devant le silence du gouvernement de La Haye, le roi d'Angleterre fit attaquer et saisir la flotte hollandaise du comte de Byland, sur son refus de laisser contrôler ses vaisseaux par l'amiral anglais Fielding qui prétendait y saisir de la contrebande de guerre. Les Etats généraux se contentèrent de protester contre cette violence, sans prendre les mesures nécessaires pour mettre leur marine sur pied de guerre. Les avertissements et les conseils du prince d'Orange restèrent sans effet, jusqu'au moment où l'Angleterre déclara la guerre à la Hollande, le 20 décembre 1780.

Prise au dépourvu, la marine marchande hollandaise fut en partie détruite et le commerce des Provinces-Unies ruiné. Les Anglais s'emparèrent des colonies néerlandaises d'Amérique, mais leurs tentatives de conquérir les Indes orientales se heurtèrent à la vigilance des Français qui chassèrent les Anglais de Ceylan et empêchèrent la mainmise des Britanniques sur la colonie hollandaise du Cap, en Afrique du Sud. Les Anglais réussirent, cependant, à dépouiller les Pays-Bas de leurs riches comptoirs de Sumatra, de Surate, du Bengale et de la forteresse de Nagapatnam, sur la côte de Coromandel, aux Indes.

L'impression désastreuse de ces défaites coloniales fut atténuée par la nouvelle du *combat de Doggerbank*, le 5 août 1781, qui prouva qu'une escadre bien commandée pouvait tenir tête et arrêter des forces anglaises supérieures en nombre et en tonnage. *L'amiral hollandais Zouthmann* attaqua sans hésiter la flotte anglaise du contre-amiral Hyde Parker ; chacun des partis s'attribua la victoire. On reprit espoir aux Pays-Bas. Malheureusement cet exemple de la valeur des marins de Hollande resta sans lendemain. Les vaisseaux de

guerre des Provinces-Unies maintenus dix-huit mois dans une complète inaction, perdirent toute valeur combattive, alors qu'ils auraient pu protéger avec succès la flotte marchande, en infligeant des pertes continuelles à la marine anglaise, aux prises avec les escadres françaises, depuis 1778.

La guerre d'Amérique avait pris fin en 1783, par un traité de paix entre la France, l'Espagne et les Etats-Unis d'Amérique, d'un côté, l'Angleterre vaincue, de l'autre. Le roi George III comprit trop tard l'erreur de sa diplomatie qui avait jeté la Hollande dans les bras de la France. La paix entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas fut signée à Paris, le 20 mai 1784. Les troupes fournies par les cantons suisses à leurs alliés hollandais n'avaient pris aucune part à cette guerre purement maritime. Cependant, le *colonel Juste de Constant*, commandant du régiment suisse de son nom, rendit en 1783, un service signalé à la ville d'Amsterdam en la sauvant du pillage par les troupes hollandaises révoltées.

De 1785 à 1788, les régiments suisses de Hollande, eurent à souffrir des troubles intérieurs qui divisèrent profondément les Pays-Bas et faillirent amener la dissolution des Provinces-Unies. Les Etats généraux avaient décidé, en février 1785, d'augmenter de 50 hommes toutes les compagnies suisses (régiments : *Gardes-suisses* (colonel Sandoz), *Escher, de May, Schmidt, de Sturler, d'Aubonne*). Pour éviter des frais supplémentaires occasionnés aux capitaines par cette augmentation, Leurs Hautes Puissances les dédommagèrent largement. Cette générosité est d'autant plus remarquable que, depuis trente-quatre ans, les capitaines touchaient la solde de 150 hommes bien que l'effectif fut abaissé à 100 hommes par compagnie. Ces officiers avaient ainsi reçu la solde de 50 hommes non existants, pendant trente-quatre ans.

Sous l'ancien régime, toutes les armées d'Europe étaient composées de mercenaires, c'est-à-dire de soldats professionnels, en Hollande comme ailleurs. Le Corps helvétique faisait seule exception, car il avait introduit le service obligatoire dès la

naissance de la Confédération, en 1291. Les troupes suisses à l'étranger étaient formées de volontaires qui s'engageaient avec l'autorisation des autorités cantonales. Au reste, le terme de « mercenaire » souvent employé pour désigner les soldats suisses à l'étranger, est impropre. En Hollande, comme en France, ils servaient à titre d'*alliés* et d'*auxiliaires permanents*, en vertu d'un traité d'alliance offensive et défensive, qui dura plus d'un siècle avec les Etats généraux des Pays-Bas, et 364 ans avec les rois de France et l'empereur Napoléon.

« *Des mercenaires n'auraient jamais eu le dévouement des soldats du louable Corps helvétique* », a dit l'historien français Fieffé, dans son *Histoire des troupes étrangères au service de la France*. Jamais le terme de mercenaire n'a été employé dans les traités d'alliance et dans la correspondance officielle. Le roi de France appelait les Suisses « ses bons compères et amis, alliés et Confédérés, invincibles par la Grâce de Dieu ».

Les questions de solde et les réclamations des cantons pour retard de paiement jouaient, à vrai dire, un rôle important dans les relations des cantons suisses avec leurs alliés. Louis XIV, à sa mort, devait quatre-vingt millions de livres à ses régiments suisses, pour solde arriérée. Beaucoup d'officiers furent obligés d'entretenir à leurs frais leurs unités qui n'avaient pas été payées pendant plusieurs années. Ils vendaient leurs terres et se ruinaient, engageaient leurs biens et leur crédit pour nourrir leurs soldats. Et les régiments continuaient à servir loyalement. La reine mère mit ses bijoux en gage entre les mains de cinq colonels suisses, à Zurich. Le *colonel de Molondin* lui rapporta ce précieux dépôt intact, en 1665. Les dettes du roi de France ne furent jamais payées complètement. Les Cantons se contentèrent d'acomptes.

L'usage était alors courant de fournir aux capitaines, dans tous les pays, les sommes nécessaires à la solde et à l'entretien de leurs unités, en comptant comme présents au corps un certain nombre d'hommes fictifs. Nous venons de voir que le gouvernement des Provinces-Unies s'était montré très large

sur ce point, en accordant tacitement ce crédit supplémentaire, pendant trente-quatre ans, pour 50 hommes par compagnie. Ainsi, les capitaines sans fortune pouvaient remettre en état l'équipement et l'armement de leur unité, après chaque campagne. Précaution bien nécessaire ; car on peut aisément se figurer le délabrement des beaux uniformes, l'aspect des hautes guêtres blanches, des tricornes galonnés, des cheveux poudrés et des buffleteries en cuir verni, après les bivouacs sous la pluie, la boue des champs de bataille, les sanglants corps à corps, les longues marches dans la poussière, sous un ciel de feu. Les officiers suisses tenaient à la réputation de leurs hommes dont la belle tenue renforçait l'esprit de corps. Beaux, fiers et bien astiqués, ils représentaient dignement leur pays à l'étranger. En temps de paix, aux revues de garnison, aux manœuvres dans les camps d'instruction, le brillant aspect des régiments suisses leur valait bien souvent les félicitations des inspecteurs.

Au camp de Compiègne, en 1766, le *major-général Frédéric d'Ernst*, de Berne, chef d'état-major de l'armée du Rhin, présenta au roi Louis XV une brigade modèle formée des régiments suisses d'*Erlach*, de *Castella* et de *Jenner*. Toute la cour assistait à ce spectacle. Sa Majesté ne ménagea pas les éloges. La souplesse, l'agilité dans le terrain, le service de sûreté, l'emploi des canons d'infanterie firent impression. Ces régiments éprouvés par tant de combats montrèrent cette aisance sous les armes, cette précision des mouvements, cette immobilité au garde à vous, qu'on admirait chez les Suisses. Dans l'orage cadencé des tambours, l'éclat des musiques, les régiments en colonnes de compagnies, à distance ouverte, s'ébranlèrent ensuite pour la parade. Le défilé de cette masse rouge et blanche, s'avancant de cette allure un peu lente, jambes tendues, bustes droits, sans effort apparent, avec une régularité parfaite, enchantait le royal spectateur. L'année suivante, aux manœuvres d'armée, les régiments suisses de *Courten*, de *Waldner* et d'*Eptingen*

l'emportèrent tant par la beauté des hommes et la tenue de la troupe que par la célérité et la précision des mouvements », proclame le rapport officiel.

En Hollande, les régiments vêtus de bleu, cocarde orange au chapeau, galonnés d'argent, montraient les mêmes qualités de tenue, d'endurance et de discipline que leurs camarades vêtus de rouge des corps suisses de France. En saluant le drapeau de ses Gardes-suisses, aux flammes bleues, orange et blanches, le prince Stadhouder des Provinces-Unies pouvait lire la devise brodée sur la croix blanche : *Tanta est fiducia gentis* ; « grande est la fidélité de cette nation ». Guillaume V d'Orange exprimait sa satisfaction par des éloges mérités aux généraux suisses : *Conrad Escher*, de Zurich, *Louis d'Aubonne* du Pays de Vaud, *Auguste Sandoz*, de Neuchâtel, *Louis de Steiger*, de Berne, *Dietlogan de Planta*, des Grisons.

Ainsi qu'en France et dans d'autres armées, les troupes suisses de Hollande gagnaient vite la confiance et même l'affection du peuple. Les villes qui avaient eu un régiment suisse en garnison conservaient un bon souvenir de ces soldats honnêtes et disciplinés, qui vivaient de leur solde et non de pillage. Car leur code militaire était d'une inexorable sévérité : le moindre vol était puni de mort. Les rapports avec la population restaient excellents. Les autorités municipales demandaient comme un privilège de recevoir des Suisses en garnison. En campagne, ces hommes, si braves sur le champ de bataille, n'oubliaient pas ce qu'ils devaient à leur réputation. Un officier du régiment des Gardes-suisses, le lieutenant *de Marval*, de Neuchâtel, écrivait en 1650 : « Je ne m'étonne pas de ce que les habitants de Dieppe n'ont pas voulu recevoir une garnison française, étant bien assurés qu'on les aurait obligés de la nourrir, alors que nos Suisses s'entretiennent eux-mêmes ». Ils n'avaient pas, comme leurs camarades d'autres nations, la ressource de la maraude, pour remplacer la solde mal payée.

Dans les mémoires de Michel de Castelnau, on trouve le trait suivant : Lors de la prise de Rouen par le duc de Guise,

en 1563, la ville fut livrée au pillage, malgré l'ordre formel du duc de rentrer sans retard au camp, « à quoi fort peu obéirent, hormis les Suisses, lesquels ont toujours gardé et gardent encore grande discipline et obéissance. Ils n'emportèrent d'autre butin qu'un peu de pain. Mais les Français se fussent fait tuer, plutôt que de partir, tant qu'il y eut de quoi prendre. » Le Révérend Père Daniel, dans son *Histoire de la milice française*, parue à Amsterdam, en 1724, explique que « Les glorieux exploits des Suisses étaient non seulement l'effet de leur bravoure, mais encore de la discipline militaire établie par eux. Cette discipline fut le modèle sur lequel les autres nations formèrent leur infanterie, c'est-à-dire les Français, les Espagnols, les Italiens, les Allemands, et jusque là nulle infanterie n'était estimée, excepté celle des Suisses. » (Tome II, p. 231).

RÉVOLTE DES ETATS DE HOLLANDE ET D'UTRECHT
CONTRE LE POUVOIR DU PRINCE STADHOUDER,
GUILLAUME V D'ORANGE
CONQUÊTE DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES
PAR LES ARMÉES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

En 1786, les Etats de Hollande, d'Utrecht et de West Frise s'insurgèrent contre le pouvoir du prince Stadhouder d'Orange, ce dernier soutenu par les Etats d'Amersforth, de Gueldre et de Zélande. Les provinces d'Over-Issel et de Groningue restèrent neutres dans le conflit, et cherchèrent à éviter la rupture du pacte perpétuel des Provinces-Unies. Des troubles sanglants mirent aux prises les « patriotes » d'Utrecht et les partisans du prince. Le *lieutenant-général Sandoz*, de Neuchâtel, reçut le commandement de la garnison de La Haye, tandis que le prince et sa famille se retiraient au château de Loo, dans les Gueldres. Les villes d'Elbourg et de Hattem, dans l'Etat de Gueldre, se mirent sous la protection d'Utrecht, et les Etats de Hollande, rassemblèrent leurs forces confiées

au commandement du *général-major van Ryffel*, pour repousser par la force toute attaque contre Elbourg et Hattem. Le prince d'Orange avait fait conduire à Loo, sous l'escorte du 2^e bataillon des Gardes-suisse, l'artillerie, destinée à bombarder Hattem. Il s'empara des dépôts d'artillerie et de munitions, malgré les réclamations des Etats de Hollande, et concentra au camp retranché de Zeist les troupes de Maestricht, de Bois-le-Duc et de nombreux déserteurs d'Utrecht.

L'offensive contre Utrecht débuta par une défaite des orangistes, le 9 mai. Des troubles graves éclatèrent à Amsterdam, les 29/30 mai. L'ordre des Etats généraux, le 10 juin, à toutes les troupes de la province de Hollande de se rendre dans les Etats de Zélande, souleva de vives protestations. Il se constitua, en Hollande et en West-Frise, un *comité de sûreté* pour s'opposer aux mesures illégales et aux entreprises violentes des Etats de Gueldres et d'Amersforth. De son côté, le prince d'Orange déclara les ordres d'Utrecht et des « républicains-patriotes » séditieux et inapplicables. Dans la louable intention de ramener l'union et la paix, la princesse Frédérique-Wilhelmine, sœur cadette du roi de Prusse Frédéric Guillaume II, épouse du prince d'Orange, fit une tentative de conciliation. Sans escorte, accompagnée de quelques fidèles amis et serviteurs, dans deux berlines à six chevaux, elle quitta Nimègue le 28 juin, pour se rendre à La Haye. Arrêtée au pont de l'Issel par vingt cavaliers, elle fut interrogée sur le but de son entreprise par des commissaires du comité de Woerden. On jugea sa démarche dangereuse pour la tranquillité des Etats, dans les circonstances actuelles. Le bruit se répandit d'une invasion prochaine des Etats de Hollande. Le roi de Prusse considéra l'humiliation subie par sa sœur comme un outrage qui exigeait une satisfaction éclatante, de la part des Etats dissidents, envers le prince et la princesse d'Orange. Il envoya un mémoire, le 10 août 1787, aux Etats de Hollande. A défaut d'une réponse dans un délai de quatre jours, les troupes prussiennes devaient entrer dans les Pays-Bas ; 30 000

hommes étaient concentrés dans le duché de Clèves, sous les ordres du duc de Brunswick. Sans donner de réponse, la province de Hollande recourut à la médiation des rois de France et d'Angleterre et, rejetant les ouvertures favorables du ministre de Prusse, les Etats dissidents décidèrent de résister à l'invasion et rassemblèrent leurs forces.

Le duc de Brunswick entra, le 13 septembre, dans la province de Gueldres, à la tête de 22 000 hommes. Gorcum, Utrecht, Woerden, Rotterdam, Delft, se rendirent sans résistance. Amsterdam capitula après un jour de bombardement, le 30 septembre. Un Vaudois, *le colonel Guillaume de Portes*, seigneur de Crassier, s'illustra en défendant le village d'*Amstelveen* avec 240 hommes de son régiment, presque tous des recrues, et 7 canons, contre 8000 Prussiens. Ce fait d'armes fut suivi d'un armistice et, le 6 octobre, d'une capitulation qui termina cette campagne. Les Etats généraux décidèrent de casser tous les décrets rendus depuis deux ans par les Etats de Hollande, de rétablir le prince Guillaume V dans toutes les prérogatives de ses fonctions de stadhouder. Il rentra à La Haye avec sa famille, aux acclamations du peuple, en octobre 1787.

Les six régiments suisses étaient restés d'abord spectateurs neutres et attristés de cette guerre civile, conformément aux désirs de la Diète fédérale et des cantons qui avaient envoyé à leurs colonels des ordres positifs de ne s'immiscer ni directement, ni indirectement, dans les dissensions des Provinces-Unies. Le Conseil souverain de Berne avait écrit aux Etats généraux : « Les régiments bernois *de May* et *de Stürler*, actuellement au service des Pays-Bas, ayant contracté leur engagement au nom d'une alliance signée avec les sept Provinces-Unies, et non avec la province de Hollande en particulier, Leurs Excellences croient que ces deux régiments ne sauraient être tenus à se soumettre aux ordres particuliers des Etats de Hollande. »

Le *lieutenant-général Sandoz* eut cependant la tâche délicate de succéder au prince stadhouder au commandement de

La Haye, pendant la période troublée dont nous venons de parler. Grâce à son tact et à son autorité, conscient de ses responsabilités, il mérita les plus grands éloges des deux partis. Il eut à vaincre de continuelles difficultés. Au bout d'un an, il obtint un congé illimité et rentra à Neuchâtel, après cinquante-cinq ans de service. Il avait été colonel du régiment des Gardes-suisse à La Haye de 1766 à 1786.

ETAT DES RÉGIMENTS SUISSES DE HOLLANDE EN 1787.

	Hommes
1. Régiment des Gardes-suisse, colonel honoraire : lieutenant-général David-Louis d'Aubonne	800
2. Régiment de Sturler	1800
3. » de May	1800
4. » Schmidt-de Grunegg	1800
5. » Hirzel	1800
6. » de Stockar ¹	1800
Total	9800

Quand les armées de la *Révolution française* envahirent les Pays-Bas, en 1793, les six régiments suisses prirent part, avec les Prussiens, à la première guerre de coalition contre la République. Ils furent à *Venloo*, à la *défense de Tourcoing*, près de Lille, qui coûta 300 morts au régiment de Stockar. Les Suisses, aux avant-postes près de *Maubeuge* et le long de la Sambre, maintinrent leurs positions à *Erquelines* et subirent des pertes cruelles à Matigny et à *Fleurus*, en couvrant la retraite des Alliés.

Le *régiment de Stockar*, commandé alors par le *lieutenant-colonel Schoch*, d'Hérisau, enfermé à *Breda*, résista tout l'hiver,

¹ Le régiment de Stockar mérita le titre de « régiment du prince », par sa ferme attitude et son dévouement à la maison d'Orange. Il défendit l'île de Walcheren, en 1786-1787, refusant tout compromis avec les « patriotes », préférant fidélité à neutralité.

sous d'intenses bombardements. Il fut compris dans la capitulation des Pays-Bas, en janvier 1795, et sortit de la ville avec les honneurs de la guerre, drapeaux, armes et bagages. Le *colonel Gross*, de Berne, défendit la forteresse de *Grave*, en 1794, avec le régiment de May¹. La garnison de *Gertruidenberg*, commandée par le général *Jean de Bedaulx*, de Neuchâtel, se rendit aux Français. La ville fut reprise par un retour offensif des Hollando-Suisses, mais la défaite des Autrichiens à *Werwick* fit tomber les dernières résistances de *Gertruidenberg*.

La famille vaudoise *de Constant-Rebecque*, attachée depuis plus d'un siècle au destin de la Hollande, ne pouvait manquer à ses traditions de fidélité à la maison d'Orange, au moment où les armées de la Révolution française se répandaient comme une inondation sur les Pays-Bas. Le baron *Guillaume de Constant-de Villars* se distingua dans cette lutte désespérée, à la tête du *régiment suisse de May*, en 1793. Il ramena à *Gand*, après la retraite de *Menin*, les débris des troupes néerlandaises et 23 canons. Il était né à La Haye, le 24 avril 1750. Son père, *David-Louis*, était colonel du régiment suisse de *Constant*, il avait épousé *Louise de Seigneux*, de Lausanne. *Guillaume* avait eu pour parrain le prince *Guillaume IV d'Orange*, et, pour marraine la princesse *Anne d'Angleterre*. Il était cadet aux Gardes-suisse à 12 ans, colonel à 29 ans. Il se consacra avec une énergie farouche à la reconstitution de l'armée hollandaise au camp de *Netle*, et combattit avec une nouvelle brigade, au siège de *Maubeuge*, de *Landrecies*, emporta d'assaut *Fontaine-l'Evêque*, le jour de la défaite de *Fleurus*, le 26 juin 1794. Il couvrit la retraite sur la *Sambre*, prit le commandement du corps du prince d'Orange, et manœuvra avec habileté contre le général *Pichegru*, sur la rive droite du *Waal*. En 1799, il se rendit à *Zurich* pour coopérer à la formation d'un corps suisse destiné à marcher avec les Autrichiens contre la

¹ Colonel GROSS : *Journal des opérations de la campagne de 1794*, dans les VII Provinces Unies et dans les pays de la généralité.

République française, sous le commandement du *feld-maréchal von Hotze*, de Zurich. Constant accepta, en 1801, le commandement d'une division hollandaise au service d'Angleterre, avec le rang de *lieutenant-général*. De nombreux Suisses s'engagèrent dans ces troupes. A la Restauration, il reprit son service dans l'armée hollandaise en qualité de lieutenant-général, devint commandant en chef des forces hollandaises de l'Est, en 1816, et commandeur de l'ordre militaire de Guillaume. Gouverneur de Bruxelles et grand officier de la couronne, il obtint le 10 novembre 1828, le grade éminent de *général d'infanterie*. Mort à La Haye le 11 août 1838¹.

Il y eut quatre généraux de Constant au service de Hollande, et de nombreux officiers supérieurs de ce nom. Parmi eux, le père du général dont nous venons de parler, *David-Louis de Constant*, seigneur d'Hermenches, au Pays de Vaud. Il avait 14 ans lorsque son père, le général Samuel de Constant-Rebecque, signa, à Bois-le-Duc, son brevet d'enseigne au régiment de Constant (1736). Capitaine à 20 ans, il accompagna son père l'année suivante (1743) à l'armée des Alliés, comme aide de camp. Grièvement blessé à *Fontenoy* (1745), une cicatrice profonde l'obligea désormais à porter un bandeau noir sur le front. Il quitta le service des Etats généraux pour celui de France, en 1764, fit avec distinction la *campagne de Corse* avec le grade de brigadier-général, et trois régiments suisses. Il prit sa retraite comme *maréchal de camp*, en 1780, et mourut à Paris, en 1785.

Brillant, spirituel, séduisant, type accompli du gentilhomme soldat de son temps, sa longue liaison avec Belle de Tuyll, dont il avait fait la connaissance à La Haye, l'a introduit dans le monde des lettres. Sa correspondance inédite avec cette jeune fille exceptionnellement douée, qui épousa M. de Charrière et vécut à Colombier, près de Neuchâtel, a été publiée,

¹ ALBERT DE MONTET : *Dictionnaire bibliographique des Genevois et des Vaudois*. Lausanne, Georges Bridel, 1877, tome I^{er}, pages 191-192.

en 1940, par la baronne de Constant-Rebecque et M^{me} Dorette Berthoud. Ces lettres contiennent des renseignements précieux sur la vie de garnison en Hollande, et les événements militaires. David-Louis de Constant était très lié avec Voltaire ¹.

Parmi les défenseurs suisses des libertés des Provinces-Unies, il ne faut pas oublier *Johannes Weber-de Brüttlen*, capitaine au régiment de May, puis major attaché à l'état-major du stadhouder. Après le licenciement des régiments suisses, en 1796, il rentra dans sa patrie et fit campagne, en 1798, sous le général d'Erlach, contre les armées d'invasion du Directoire français. Il dirigea la contre-attaque victorieuse de *Neuenegg*, le 5 mars. L'année suivante, chef d'état-major de l'armée helvétique, il tomba glorieusement au combat de *Frauenfeld*, à la tête de la Légion helvétique.

Le lieutenant-général *Pellizari*, de Langwies (Grisons) se distingua dans les guerres contre la Révolution. Au régiment de May, commandé depuis 1785, par le colonel *Samuel Burnand*, de Moudon, le capitaine *Guillaume Burnand*, mérita par sa conduite intrépide au siège de *Maubeuge* et à la défense de *Grave*, la protection du général de *Planta*, des Grisons, son ancien chef de régiment, et l'avancement au grade de colonel, en 1795.

Les sept Provinces-Unies écrasées et pillées par leurs vainqueurs au nom des grands principes de liberté, avaient perdu leur indépendance. On leur imposa l'égalité dans la misère, et la fraternité à l'ombre de la guillotine. Le stadhouder *Guillaume V*, dépossédé, se réfugia en Angleterre. La Hollande, proclamée *République Batave*, prit rang parmi les Etats satellites de la Grande Nation qui formèrent, successivement, un rideau protecteur à la France révolutionnaire, de 1796 à 1803, sur ses frontières du nord et de l'est : Républiques

¹ *Les mariages manqués de Belle de Tuyl* (M^{me} de Charrière). Lettres inédites de Constant d'Hermenches. Lausanne, Payot, édit., 1940.

Batave, Helvétique une et indivisible (dès 1798), Cisalpine, et Ligurienne.

Après le départ des troupes suisses des Pays-Bas, la France tenta d'organiser une armée nationale dans sa nouvelle conquête, en proclamant le service militaire obligatoire. Mais, les Néerlandais ne sont pas belliqueux : ils se révoltèrent, le mot *conscription* leur devint odieux. Il fallut, à contre-cœur, recourir au recrutement d'étrangers. Le traité d'alliance des Provinces-Unies avec les cantons suisses se trouvait annulé par le Directoire français, il devenait impossible à la République Batave d'obtenir des régiments suisses par contrat. On recourut alors aux *engagements individuels*. Quelques centaines de Suisses, officiers et soldats, restèrent en Hollande et s'engagèrent de cette façon. D'autres, en grand nombre, entrèrent au *régiment soleurois de Roll*, au service d'Angleterre, pour combattre la Révolution, avec le *régiment bernois de Wattenwyl*. La concentration de ces troupes le long du Rhin, provoqua des réclamations de la part de l'ambassadeur français en Suisse. Les années suivantes, cette armée d'émigrés suisses à la solde britannique s'augmenta des régiments *de Rovéréa, Bachmann, de Salis, Paravicini et de Meuron*.

Les derniers détachements suisses de Hollande avaient regagné leur pays en 1797. Ils donnèrent de magnifiques exemples aux milices cantonales, en 1798, pendant les sombres journées de l'invasion française. Ainsi la compagnie du *capitaine de Tschanner*, aux avant-postes à la lisière de la forêt de Wangenhübel, dans la nuit du 4 au 5 mars, unité rentrée compacte de Hollande, animée d'un esprit de corps à toute épreuve, qui lui permit de traverser sans défaillance les derniers combats autour de Berne, contribua à sauver l'honneur de la République dont aucun ennemi n'avait foulé le sol, depuis six cents ans. Cette poignée d'hommes tint jusqu'au matin les têtes de colonnes de la division du général Brune, en lui infligeant des pertes sensibles par un feu bien dirigé. Les

renforts du *colonel de Graffenried* eurent ainsi le temps de déboucher, conduits par l'*adjutant-général Weber*, et de lancer une offensive qui se termina par la victoire complète des Bernois à Neuenegg, sur la Singine. Weber avait formé sa première vague d'attaque de détachements rentrés du service de Hollande et de France. La résistance de la Suisse à l'invasion et à l'occupation française dura jusqu'en 1802¹. Bonaparte se proclama « médiateur de la Confédération suisse », en 1803. Une alliance militaire lui permit de recruter 100 000 hommes en Suisse jusqu'en 1814. Conscient de l'importance stratégique des grands passages alpestres, il maintint la Suisse désarmée dans une neutralité unilatérale, favorable à ses intérêts. Il favorisa le retour au fédéralisme pour faire oublier aux cantons la perte de leur indépendance, en donnant à leurs magistrats l'illusion de gouverner. La tutelle de Napoléon ne survécut pas à l'effondrement de son système d'oppression européenne, à Leipzig, en octobre 1813, bataille des Nations.

LA CHUTE DE NAPOLÉON. LES CENT-JOURS. WATERLOO.

La République Batave subit un sort semblable à celui de la Confédération suisse : Etat tempon, vassal de la grande république voisine. Un royaume de Hollande lui succéda, créé par Napoléon en faveur de son frère Louis Bonaparte, père de Napoléon III, époux de la reine Hortense. Ce royaume éphémère dura de 1806 à 1810.

Les désastres d'Espagne et de Russie annonçaient la chute de l'Empire. Après Leipzig, toute l'Europe se leva contre Napoléon. Les armées françaises se repliaient sur le Rhin. La

¹ Parmi les officiers bernois des régiments suisses de Hollande, rentrés au pays pour combattre contre l'agresseur français, on peut citer les *colonels Emmanuel de Watteville* (régiment de Goumoens), *Rod. de Watteville* (régiment de Stürler), le *lieutenant-colonel de Goumoens* (tué à Neuenegg) et le *major Fischer*, une cinquantaine de capitaines et de lieutenants.

division suisse de la Grande Armée qui avait perdu 12 000 hommes, en Russie, se reconstituait dans ses dépôts de Metz, Lauterbourg, Landau et Nancy ; recrues, détachements venus d'Espagne, prisonniers libérés, blessés et malades sortis des hôpitaux. Au début de 1813, les quatre bataillons de guerre et les chasseurs du Valais et de Neuchâtel n'avaient en tout que 5000 hommes sur les rangs. Une partie de ces troupes servirent d'abord *en Hollande*, sous les ordres du *général de division Amey*, de Fribourg, un des héros de la Bérésina. Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e régiments suisses, réduits à l'effectif de bataillons, étaient prêts à marcher en automne 1813. Le 1^{er} bataillon défendit *Maestricht*. Le général Merle, commandant de la division suisse en 1812, lui donne ce témoignage : « Les officiers, sous-officiers et soldats du 1^{er} bataillon suisse (cdt. *Dufresne*) se sont distingués pendant tout le temps du blocus de la place, par leur bravoure, leur zèle et leur dévouement. Tous sont restés fidèles au drapeau qui les a guidés dans les voies de l'honneur, au chef témoin de leurs brillants et immortels faits d'armes, dans les champs de Polotzk et de la Bérésina ¹. » Ce bataillon venait de *Brême* qu'il avait vigoureusement défendu contre les Russes et les Prussiens. Il avait reçu l'ordre de se replier sur *Ruremonde* et *Maestricht*. Il se maintint dans cette ville jusqu'à la conclusion de la paix.

Le bataillon *Bleuler* (Zurich) souffrit du rude climat de la Frise orientale, région d'*Emden* et d'*Aurich*, harcelé par les Cosaques, il parvint à repasser l'Ems et à s'enfermer dans les forteresses de *Delfzil* et de *Coverden*, près de *Groningue*. Ces

¹ Pour la campagne de Russie, en 1812, un régiment hollandais, le 123^e de ligne, fut attaché par Napoléon à la division suisse (9^e du 2^e Corps, maréchal Oudinot) et se comporta avec bravoure aux batailles de Polotzk (août et octobre). Le 124^e hollandais (8^e division) y perdit 500 hommes. A la *Bérésina* (27-29 novembre), le 123^e hollandais ne comptait plus que 100 hommes, placés en première ligne, avec la 2^e brigade suisse (1^{er} et 2^e régiments). Avec les débris des quatre régiments suisses, les Hollandais attaquèrent les Russes sept fois à la baïonnette. Balayés par le feu des batteries et des chasseurs sibériens, ils périrent presque tous. Après trois jours de bataille, pour permettre à l'armée française de passer les ponts de la Bérésina, la division suisse n'avait plus que 300 hommes dont une centaine de blessés, et 7 officiers.

petites garnisons soutinrent un siège de cinq mois, en 1813, repoussant tous les assauts des Russes. Le 4 décembre, les Russes furent délogés d'une redoute avancée par Bleuler lui-même, à la tête de 100 hommes de son bataillon. Il fut blessé dans cette affaire. Les Suisses firent plusieurs sorties pour ravitailler la place. Le 5 février 1814, le *capitaine de Glutz*, de Soleure, avec 150 hommes, s'empara de nuit d'une batterie russe, les canons furent encloués par le *capitaine Sigrist*.

Un bataillon provisoire fut assiégé à *Küstrin*, du 15 février 1813, au 20 mars 1814. Le 1^{er} bataillon de guerre (*Real de Chapelle*) occupa *Utrecht*, les trois autres, *Ab Yberg* (Schwyz), *de May* (Berne), *d'Affry* (Fribourg), formèrent une brigade de la *division Amey*, détachée à *Leyde*. Le *colonel de Castella* (Fribourg) promu général de brigade, fit la campagne de Saxe sous le maréchal Ney. Les bataillons de chasseurs du Valais et de Neuchâtel eurent des pertes énormes, avec la garde impériale, à Lutzen, Bautzen, Hanau, Leipzig. A son retour en France, le bataillon valaisan comptait à peine 100 hommes, celui de Neuchâtel était réduit à 16 hommes¹.

Napoléon défendit pied à pied le sol national envahi par les Russes, les Autrichiens, les Anglais et les Prussiens, vaincu malgré cette prodigieuse campagne de France, où son génie brilla d'un vif éclat. Le maréchal Marmont capitula le 31 mars 1814, Napoléon abdiqua à Fontainebleau, et fut interné dans l'île d'Elbe. Louis XVIII monta sur le trône. Le traité de Paris réduisit la France aux limites de 1792.

Les régiments suisses de France furent déliés par la Diète fédérale de leur serment à Napoléon, arborèrent la cocarde blanche, et repassèrent au service des Bourbons.

Un an plus tard, les premiers jours de mars 1815, le bruit se répandit tout à coup que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe,

¹ Le général de Watteville, commandant en chef de l'armée suisse en 1805, 1809, 1813, avait fait ses premières armes en Hollande (dix ans au régiment suisse de Stürler).

débarqué au golfe Juan, près de Cannes, et qu'il se dirigeait sur Paris. Cette nouvelle bouleversa l'Europe. Le Congrès de Vienne mit « l'usurpateur » hors la loi. Le 7 mars, il était à Grenoble, le 10 à Lyon, le 17 à Auxerre. L'armée royale qui devait lui barrer la route passait en masse sous ses drapeaux. Le cri de : « Vive l'empereur ! » gagnait de proche en proche. Les quatre régiments suisses, seuls, firent exception et refusèrent de violer leur serment. Louis XVIII se réfugia à Gand, d'où il devait revenir après Waterloo.

Napoléon fit de grands efforts pour conserver les Suisses à son service. Ils restèrent incorruptibles. Le *maréchal de camp de Castella* et le *colonel d'Affry* annoncèrent à l'empereur que les autorités fédérales avaient décidé le rappel immédiat des régiments. Ils rentrèrent en Suisse au mois de mai, et passèrent au service fédéral. Ils reçurent le 15 juin 1815, *la médaille de la fidélité helvétique*, en récompense de leur belle conduite aux Cent-Jours.

Napoléon avait annexé la Hollande en 1810. L'année 1813 rendit la liberté aux Pays-Bas. Le fils du dernier stadhouder monta sur le trône, avec le titre de « Prince souverain ». Il y avait encore des Suisses servant individuellement dans l'armée hollandaise. Cette armée se montra digne de l'indépendance reconquise ; elle eut une grande part dans la victoire de *Waterloo*, aux côtés des Anglais et des Prussiens.

Il y avait, ce 18 juin 1815, dans l'état-major hollandais, un général suisse dont la vie aventureuse mérite d'être contée. Le baron *Jean-Victor de Constant-Rebecque*, de Lausanne, était né à Genève en 1773. Cadet au régiment suisse de Châteaueux en France, il passa enseigne aux Gardes-suisses du roi, en 1790, à l'âge de 17 ans. Le 10 août 1792, à la défense des Tuileries, il fit bravement son devoir, échappa au massacre, retrouva sa famille à Genève qui le croyait mort. Il entra en 1794 aux Gardes-suisses de Hollande, fut aide de camp de son cousin le *général de Constant-Villars*, et s'en alla à la Légion de Damas, comme capitaine, à la solde d'Angleterre. En

1798, il passa au régiment de Kanitz, en Prusse, puis au corps des cadets de Berlin, comme instructeur. En 1801, on le trouve en Hollande, major, gouverneur militaire du prince d'Orange et son aide de camp. Il se bat en Espagne sous Wellington, lieutenant-colonel en 1812, chef de la Légion d'Orange, colonel en 1813, *général-major* en 1814. A *Waterloo*, il fonctionne en qualité de quartier-maître général, sous-chef d'état-major de l'armée hollandaise. Le 15 juin, en apprenant la marche des Français sur Charleroi, il fit occuper les Quatre-Bras. Il rapprocha ainsi l'armée anglo-néerlandaise des Prussiens de Blücher et couvrit la route de Bruxelles. La suite des événements justifia entièrement cet ordre qui fut une des causes directes de la victoire de Waterloo.

Lieutenant-général en 1816, gouverneur militaire des Flandres en 1819, grand officier de la couronne et chef d'état-major général en 1827, il fonda l'académie militaire de Breda. Blessé au *siège de Bruxelles*, en 1830, il prit sa retraite en 1837, et mourut le 12 juin 1850. Il était Grand-Croix de l'ordre du Lion néerlandais et de la Couronne de chêne, chevalier de l'ordre anglais du Bain, de l'Aigle Rouge de Prusse, de Saint Louis de France. Décoré de la médaille suisse du 10 août, de celles des guerres d'Espagne et des Pays-Bas.

Le lieutenant d'artillerie légère hollandaise *Alfred de Vasserot-de Vincy*, de Genève (1793-1834) prit part au combat des Quatre-Bras, le 16 juin, et le 18, à la bataille de *Waterloo*, il y fut blessé d'un coup de lance et décoré de l'ordre du roi Guillaume.

Le roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, fils du dernier stadhouder, fit, en 1815, un nouveau traité avec la Confédération suisse pour obtenir quatre régiments d'infanterie. Il en sera parlé plus loin.

(A suivre.)

Dr J. KLEYNTJENS
revu et complété
par le major P. de Vallière.